



AGENDA 2011 DE LA COMMUNE

JUIN 2011

Mardi 28 : Séance du CM, salle du CM, 20h30

JUILLET 2011

Vendredi 1 : Promotions scolaires école de Bellevue

Lundi 4 juillet au

vendredi 26 août : Vacances scolaires

AOÛT 2011

Lundi 1^{er} : Fête nationale, commune de Bellevue, dans le préau de l'école.

SEPTEMBRE 2011

Jeudi 8 : Jeûne genevois

Samedi 17 : Inauguration et 15 ans des Ticoquins

Mardi 20 : Séance du CM, salle du CM, 20h30

Jeudi 22 : Journée internationale à pied à l'école

POPULATION

L'office cantonal de la statistique nous a communiqué un nombre de 3205 habitants à fin avril 2011.

SITE INTERNET POUR LES BELLEVISTES

Le site www.bellevue-beach.ch est à la disposition des bellevistes; vous pouvez y insérer des petites annonces gratuites, vous informer sur les manifestations à venir, vous renseigner sur les commerces et associations locales.

Toutes les informations que vous souhaitez insérer sont les bienvenues afin que ce site soit le plus consulté possible.

Mairie Bellevue

Route de Lausanne 329

CP 44 - 1293 Bellevue

Tél. 022 959 88 20

Fax 022 959 88 21

info@mairie-bellevue.ch

technique@mairie-bellevue.ch

www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouvertures de la réception

- Les lundis, mardis de 13h30 à 16h30
- Les mercredis de 9h à 13h
- Les jeudis de 13h30 à 19h
- Les vendredis: fermé

-  Administration communale
-  Sécurité
-  Culture et loisirs
-  Social – petite enfance
-  Technique – Bâtiments – Services extérieurs
-  Développement durable
-  Informations pratiques

Imprimé sur papier 100% écologique (fabriqué à 60% avec des fibres de vieux papier et à 40% de cellulose) répondant aux normes du Forest Stewardship Council (FSC mixed sources) assurant que les forêts sont gérées selon des principes de développement durable.



Juin 2011 – N° 14

Commune de Bellevue

République et Canton de Genève

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME

Mot de la Mairie

Chers Bellevistes,

Lorsque l'on passe beaucoup de temps le nez dans certains dossiers, les sujets nous paraissent tellement familiers qu'on en oublie parfois que ce n'est pas le cas pour tout le monde ! Pour tenter de répondre à plusieurs questions adressées aux autorités communales ces derniers temps, je vous propose un tour d'horizon de quelques dossiers d'actualité.

Sachez tout d'abord que les travaux de rénovation du chalet Minergie dévolu aux Ticoquins sont terminés. Les parents s'occupant de cette halte-garderie ont pris possession des lieux le week-end des 14 et 15 mai dans la bonne humeur. Ces locaux chaleureux et adaptés aux petits ont été imaginés par notre architecte, Mme Véronique BARBEY. Nous la remercions sincèrement pour tout le travail qu'elle a fourni. Les aménagements extérieurs seront réalisés pendant l'été. **Une inauguration officielle est prévue en même temps que les 15 ans de l'association des Ticoquins le samedi 17 septembre.**

La procédure d'autorisation de construire pour la crèche intercommunale des communes de Bellevue, Genthod, Collex-Bossy et Pregny-Chambésy est à bout touchant. Les 4 communes espèrent recevoir le feu vert des autorités cantonales cet été et enchaîner rapidement avec la mise en route du chantier. Pendant les travaux tout sera fait pour garantir la sécurité des enfants venant à vélo ou à pied à l'école de Bellevue. Un cheminement piétonnier sera aménagé temporairement depuis les voies CFF. **Une soirée d'information destinée à la population des 4 communes est en préparation pour courant octobre.**

L'accueil des enfants pour la rentrée 2011-2012 sera assuré dans les locaux existants. M. Bernard SOMMER, directeur de l'établissement Bellevue-Genthod, a enregistré une légère diminution des effectifs. Une des salles de classe sera alors réaffectée pour cette année au besoin d'une institutrice qui pourra soutenir pédagogiquement de manière individuelle certains élèves de Bellevue.

Enfin, nous poursuivons notre projet pour offrir aux enfants, dans l'avenir, des lieux adaptés aux activités parascolaires. La commission Ecole & Petite Enfance du Conseil municipal a planché sur la répartition des locaux, prévoyant salle de restaurant, salles de jeux, bibliothèque, etc. Les cinq bureaux d'ingénieurs et leurs partenaires (ingénieurs civils, électriciens etc.) retenus par la commune, devront rendre leur copie avant le 6 juin. Le 30 juin, le comité de sélection formé de professionnels extérieurs à la mairie mais également de M. Rémy GOBERT et M. Raphaël PETITE représentants du Conseil municipal, de Mme BARBEY et de moi-même, choisira le lauréat. Celui-ci sera alors chargé de proposer un projet de bâtiment. Un travail de concertation avec l'association des parents d'élèves, le GIAP, l'association des restaurant scolaires sera faite en parallèle afin d'intégrer les remarques des futurs utilisateurs.

De plus, nous vous rappelons que les séances du Conseil municipal sont publiques, alors n'hésitez pas à venir nous écouter. Les sujets traités sont inscrits sur l'ordre du jour (consultable sur le panneau d'affichage).

Un grand merci pour votre confiance renouvelée.

Catherine DuPasquier
Maire





DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVUE LORS DE SA SEANCE DU 1^{ER} MARS 2011

Lors de cette séance, le Conseil municipal :

- a accepté à l'unanimité la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de F 900'000.- pour la participation financière de la commune de Bellevue au projet de réaménagement de la route de Lausanne, tronçon «chemin des Mollies (Bellevue) – Giratoire rte de Collex (Genthod)», et accès à la place de la Mairie,

- a accepté à la majorité la nomination de deux Conseillers municipaux en qualité de membres de la commission consultative du Groupement Intercommunal du Bâtiment de la Crèche (GIBC). Il s'agit de Madame Anne-Catherine HURNY et Monsieur Jean-Daniel VIRET,

- a accepté à la majorité la nomination d'un représentant du Conseil municipal pour remplacer Monsieur Jean-Daniel VIRET, vu son obligation de s'abstenir, en qualité de membre du comité d'évaluation, dans la procédure d'appel d'offres pour le projet de réalisation d'un immeuble destiné à accueillir les activités parascolaires sur la parcelle no 3422 de la commune de Bellevue. Il s'agit de Monsieur Rémy GOBERT,

- a obtenu une réponse de Madame Catherine DUPASQUIER, Adjointe déléguée, à la motion «pour une politique de soutien à l'intégration socioprofessionnelle des jeunes en rupture».

DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVUE LORS DE SA SEANCE DU 5 AVRIL 2011

Lors de cette séance, le Conseil municipal :

- a accepté à l'unanimité la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de F 420'000.- pour la réalisation d'un trottoir au chemin des Limites sur le tronçon « rte de Collex – ch. des Chênes » avec la participation financière de la commune de Genthod (50/50),

- a accepté à la majorité l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de F 230'000.- pour la réalisation d'un drainage, ainsi qu'un passage carrossable pour l'accès aux parcelles riveraines depuis le nouveau chemin créé à la suite de cessions à la commune de Bellevue (DP 3970).

DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVUE LORS DE SA SEANCE DU 10 MAI 2011

En préambule à la séance, Madame Mylène SCHOPFER SANDOZ, présidente sortante du Conseil municipal, a adressé quelques mots à l'assemblée sous le signe de l'émotion avec l'espoir que l'entente entre tous les partis qui a prévalu jusqu'à présent soit maintenue pour la prochaine législature, malgré quelques différends survenus lors des dernières élections. Elle a formulé tous ses vœux pour le Conseil administratif qui rentrera en fonction dès le 1^{er} juin 2011. L'intégralité de son discours se trouve sur le site de la commune.

Lors de cette séance, le Conseil municipal :

- a accepté à l'unanimité la délibération relative à l'approbation du rapport des comptes et de la gestion 2010 de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB),

- a accepté à l'unanimité la délibération relative à l'approbation du tableau de répartition des frais 2010 du Groupement intercommunal de gestion de la construction du Poste de Commandement et d'Intervention des Tuileries (PCI Tuileries),

- a accepté à l'unanimité la délibération relative à l'approbation des comptes et de la gestion 2010 du Groupement intercommunal Stade Marc Burdet (fonctionnement),

- a accepté à l'unanimité la délibération relative à l'approbation des comptes et de la gestion 2010 du Groupement intercommunal Stade Marc Burdet (construction),

- a accepté à l'unanimité la délibération relative à l'approbation des comptes et de la gestion 2010 du Groupement intercommunal du Bâtiment de la Crèche définitive (GIBC), (fonctionnement + investissement),

- a accepté à l'unanimité la délibération relative à l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2010 et les moyens de les couvrir,

- a accepté à l'unanimité la délibération relative à l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2010 de la commune de Bellevue,



- a accepté à l'unanimité la délibération relative à la modification du règlement du Conseil municipal de la commune de Bellevue pour le passage à un Conseil administratif dès le 1^{er} juin 2011,

- a obtenu une réponse de Madame Catherine DUPASQUIER, Adjointe déléguée, à la motion du Conseil municipal du 22 juin 2010 « pour une analyse et une planification détaillées des besoins en locaux scolaires et apparentés »,

- a accepté une motion de Monsieur Dominique ANKLIN, Conseiller municipal, invitant le Maire (Conseil administratif) et le groupe du développement durable à étudier une éventuelle participation de la commune de Bellevue à la prochaine édition du Festival du développement durable,

- a accepté une motion de Monsieur Dominique ANKLIN, Conseiller municipal, invitant le Maire (Conseil administratif) et la commission des Finances & Patrimoine à étudier la création d'une réserve conjoncturelle,

- a transmis au Maire (Conseil administratif) une proposition individuelle de Monsieur Bernard TASCHINI, Conseiller municipal, pour une affectation judicieuse du budget prévu pour l'encouragement de l'utilisation des transports publics.

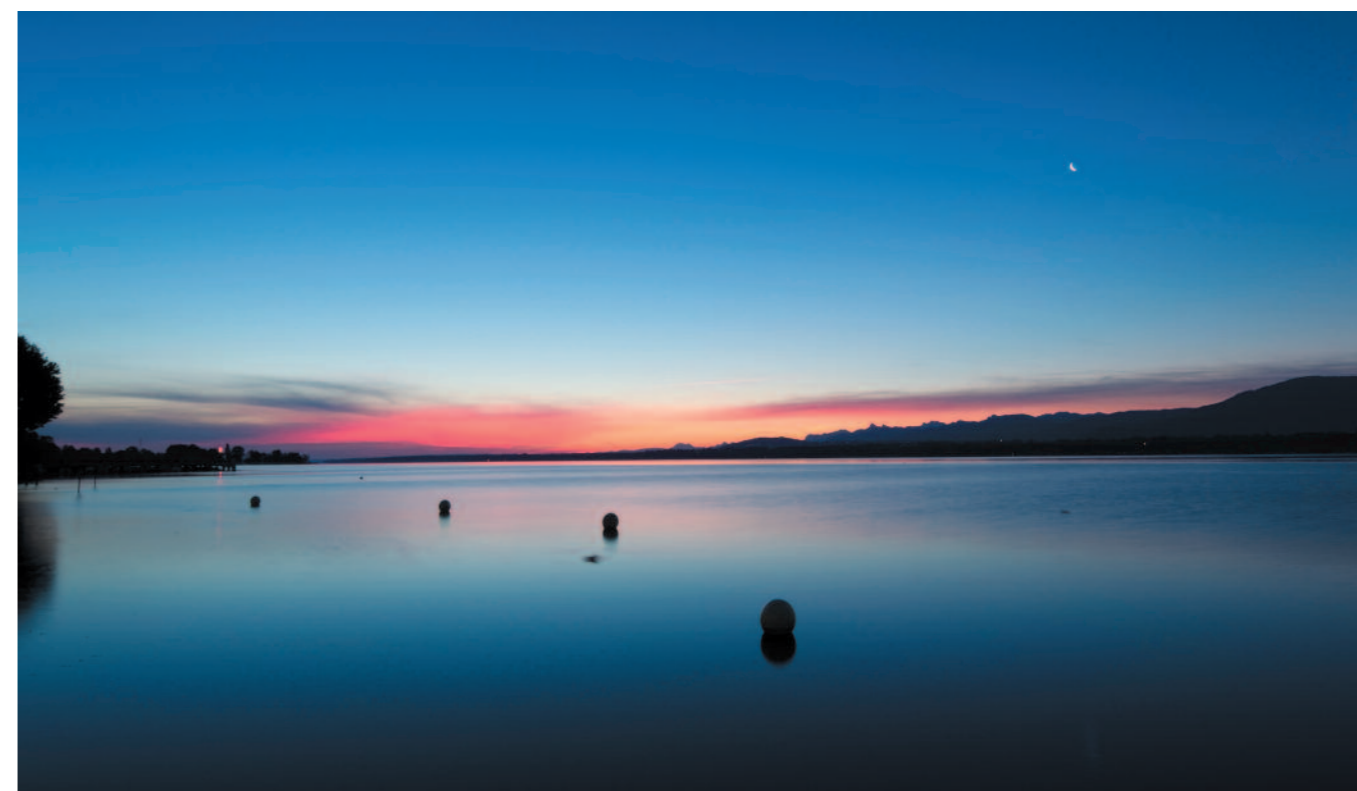
Nous vous rappelons que les séances du Conseil municipal sont ouvertes au public.

DEPART DE MADAME VERONIQUE BARBEY DIRECTRICE TECHNIQUE



Avec le départ de Madame Véronique BARBEY le 31 juillet prochain, le service technique de la commune va se retrouver orphelin d'une pièce maîtresse qui savait équilibrer son temps et son attention entre l'administration, le service des bâtiments et celui des espaces extérieurs. Pourvue de très grandes qualités professionnelles et humaines, elle a toujours su conjuguer diplomatie et fermeté pour parvenir avec efficacité à d'excellents résultats, tant dans sa gestion des services que dans celui de ses dossiers. Engagée, sensible, toujours prête à rendre service... elle manquera à la mairie !

Nous lui souhaitons plein succès pour la suite de sa carrière, pour l'ouverture de son bureau en qualité d'architecte indépendante.





ENTRETIEN DES HAIES ELAGAGE DES ARBRES

Il est de saison de rappeler aux propriétaires et locataires l'article 76 de la loi sur les routes qui stipule que "Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4m50 au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique". Les haies doivent être taillées à une hauteur maximale de 2m. et ne doivent en aucun cas empiéter sur la voie publique.

Ce travail doit être exécuté à front des chemins communaux et privés jusqu'au 15 juillet de l'année en cours.

Nous remercions les personnes concernées de respecter ce délai, faute de quoi, les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.



VERGER ANTIQUE – POMPE SOLAIRE

Durant le mois de mai 2011, des travaux ont été effectués au verger antique à la hauteur de la zone humide.

Ceux-ci ont été réalisés pour récupérer les eaux de drainage du champ du Verger Antique et les déverser en amont de la zone humide.

Une pompe alimentée par un panneau solaire a été installée pour remonter ces eaux situées en profondeur et un tube de Ø 30 mm a été enterré sur une distance d'environ 100 mètres.



CHALET MINERGIE®

Le lundi 16 mai 2011, la halte-garderie « Les Ticoquins » a accueilli, pour la première fois, les enfants dans le chalet MINERGIE®. Le déménagement a été effectué le week-end précédent par les parents membres.

Afin de fêter dignement leurs 15 ans d'activité au sein de notre commune, et inaugurer officiellement le chalet, une fête est prévue le samedi 17 septembre 2011.



Semaine du 09.05.11



Semaine du 16.05.11



LA TUILIÈRE

Comme vous pourrez le constater sur les photos ci-dessous, les deux bâtiments ont désormais pris de la hauteur: les murs du deuxième étage sont terminés pour l'un, la dalle du deuxième étage est achevée pour l'autre. Les employés de l'entreprise RAMPINI ont gentiment accepté de prendre

quelques clichés depuis la grue, ce qui permet de voir l'ampleur de ce chantier. Nous les en remercions vivement. En ce qui concerne les palplanches qui se trouvaient côté route de Lausanne, elles ont été retirées début mai. Le parking des riverains est donc à nouveau accessible.



Semaine du 28.02.11



Semaine du 09.05.11



Semaine du 28.03.11



Semaine du 16.05.11



LE PETIT MOT DU JARDINIER

Voici quelques travaux que vous pouvez effectuer en ce début d'été:

- tailler les haies de façon à revenir à leur coupe de l'année passée,
- tailler les rosiers toutes les trois semaines avec un insecticide et un fongicide pour qu'ils gardent toute leur beauté,
- si de fortes chaleurs persistent, penser à tondre le gazon plus haut, il ne s'en portera que mieux,
- disposer une bonne couche de copeaux (5 à 10 cm) au pied des arbres, arbustes, plantes en bac, afin de garder la fraîcheur au sol.



VIDE-GRENIER

Le Club des Bellevistes organise son traditionnel vide-grenier le dimanche 18 septembre 2011.

Le moment venu, un tous-ménages sera distribué dans la commune.

Pour toute information, veuillez vous adresser à Madame Tanja ROBERT-NICOUD, à l'adresse e-mail suivante : robertnicoud@natives.ch ou par téléphone : 022 / 774.20.39.

Vous pourrez aussi vous inscrire en écrivant un e-mail à l'adresse: club.bellevistes@gmail.com. Nous nous réjouissons de vous voir nombreux ce jour-là.



AUX AINÉS DE LA COMMUNE

Durant l'été, la pension des Mimosas de Genthod propose aux Aînés de la commune de Bellevue de profiter de sa piscine. L'ouverture de cette dernière est prévue le 1^{er} juin.

La piscine pouvant être réservée par des groupes, il est conseillé de téléphoner à la pension afin de s'assurer de sa disponibilité.

Les Mimosas Sàrl
Rte de Malagny 39
1294 Genthod
tél. 022/755.16.11

SORTIE DES AINÉS

En ce 4 mai 2011, le groupe des Aînés de Bellevue s'en est allé prendre un petit-déjeuner à Versoix pour s'assurer de la bonne suite de la journée!

Bien vu, car les calories ainsi engrangées nous ont permis de ne pas prendre froid à Blonay-Chamby. En effet, le petit train à vapeur, vu son grand âge, une fois un magnifique panache lancé dans les airs frais du matin, tomba en panne en voyant tout ce petit monde à transporter.

Nous fîmes donc directement route sur Chillon où nous passâmes dans une des salles du château au son d'une musique médiévale. Un feu de cheminée nous attendait ainsi qu'un excellent repas. Un temps superbe fit son apparition pour un petit tour sur le haut lac à bord d'un bateau de la CGN et, enfin, pour mettre le cap sur Vevey. Les autocars étaient là, fidèles au poste. Ils passèrent par la route du lac, très beau cliché qui restera longtemps gravé dans nos cœurs. Que du bonheur à déguster tous les ans au printemps. A 2012 donc !

PROCHAINES MANIFESTATIONS

«SAVE THE DATE»

La commune vous invite à venir passer un moment de détente en compagnie des élèves de l'école de Bellevue lors de la prochaine fête des PROMOTIONS qui aura lieu LE VENDREDI 1^{er} JUILLET 2011.

Le rassemblement pour le départ du cortège aura lieu à 17h45 au ch. de la Mojonne (sous le Verger Antique):

- Départ 18h00
- Itinéraire : ch. de la Chênaie, rte de Collex par Webster, passage sous-voie, ch. de la Menuiserie, ch. en Joubières
- Arrivée : école de Bellevue



Nous informons les riverains du chemin de la Mojonne et de la Chênaie, que pour des raisons de sécurité, ces deux chemins seront temporairement fermés à la circulation pour une durée d'environ 45 minutes le temps du passage des écoliers. Nous vous remercions de votre compréhension.

1^{ER} AOÛT 2011 - LA FÊTE NATIONALE A BELLEVUE DÈS 18H30

La commune de Bellevue a le plaisir d'organiser cette année la fête nationale pour les bellevistes et leurs voisins gentousiens.



Un programme détaillé vous parviendra ultérieurement et nous espérons vous retrouver nombreux lors de cette belle fête!

LA BUVETTE DU PORT GITANA SERA A NOUVEAU OUVERTE CET ÉTÉ !

**Du 18 juin 2011
Au 25 août 2011
De 12h00 à 22h00**

Que vous veniez en famille ou entre amis, que vous désiriez vous relaxer entre deux baignades, passer une soirée agréable ou simplement prendre un verre au soleil, vous êtes les bienvenus à la buvette !

Sur place, vous seront proposés :

- Paninis
- Hot-dogs
- Glaces
- Boissons diverses, etc.

Musique et convivialité :

Cet été, pour la 1^{ère} fois, certaines soirées seront animées par des concerts. Venez nombreux.



BELLEVUE : 1^{ÈRE} COMMUNE GENEVOISE A PROFITER DU CITY BIKE DE PROTECTAS

Depuis le début du mois de mai 2011, la commune de Bellevue offre à ses habitants une nouvelle approche de la sécurité : le City Bike.

Il y a peu, Mme Isabelle VESIN, cheffe du département mobile de Protectas, a fait part à la mairie de son idée de mettre en place des patrouilles à vélo. Il ne s'agissait alors que d'un projet qui n'avait encore vu le jour nulle part sur le canton.

Les vélos peuvent passer là où les voitures ne vont pas ; les patrouilleurs-cyclistes, tout en menant une campagne de prévention, peuvent s'arrêter facilement pour discuter avec les habitants, créer un contact. Ces arguments, ainsi que le caractère écologique de la bicyclette, répondant à la politique de développement durable appliquée par la commune, elle a donc décidé de faire appel à ce service innovateur et se trouve ainsi être la première commune du canton de Genève à en profiter !



Vous les aurez sans doute croisés dans la commune, nos patrouilleurs-cyclistes sont deux à se relayer, tous deux sont sportifs et, de part leur expérience dans la sécurité de proximité, ont le profil idéal pour créer des liens avec les bellevistes. N'hésitez pas à les interpeller, à les renseigner ou simplement à les saluer lors de leurs passages près de chez vous !

INFORMATION DE LA POLICE AU SUJET DES CAMBRIOLAGES

A l'approche des vacances d'été, la police vous transmet quelques recommandations pour éviter d'éventuels cambriolages.

- Prenez contact avec une société de sécurité privée afin de vous renseigner sur les systèmes d'alarme disponibles et les mesures de sécurité qu'elle propose. Attention à choisir une société agréée et reconnue par le canton.
- N'hésitez pas à investir dans un système d'alarme relié à une centrale et préférez l'installation d'une alarme sonore.
- Pour les personnes habitant des villas, il est possible d'installer des lumières à détecteur de présence.
- Lorsque vous êtes en vacances, demandez à une personne de confiance de venir vider régulièrement votre courrier et d'ouvrir et refermer vos stores pour symboliser une présence.
- N'hésitez pas à composer immédiatement le 117 si vous apercevez des individus ou des attitudes suspects.

Si par malheur vous deviez tout de même être victime d'un cambriolage, surtout ne touchez à rien et appelez immédiatement le 117, la police se déplacera dans les meilleurs délais et pourra ainsi relever les éventuelles empreintes digitales laissées sur place par le cambrioleur.

RECOMMANDATIONS EN CAS DE FORTES CHALEURS

Il est opportun de rappeler certaines mesures qui permettent de mieux supporter la forte chaleur. Les enfants en bas âge, incapables d'exprimer leur soif, et les personnes âgées qui ne ressentent plus le besoin de boire sont les plus à même de souffrir des effets de la chaleur sur l'organisme.



Pensez donc à :

- Boire beaucoup et manger léger.
 - Réduire et adapter votre activité physique.
 - Laisser la chaleur dehors en fermant stores et volets dans la journée.
 - Se rafraichir régulièrement dans la journée.
- N'oubliez pas non plus de prendre des nouvelles des personnes fragiles de votre entourage !

INTERVENTIONS DU SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS (SIS) SUR LE CANTON ET A BELLEVUE

Sur le canton de Genève, en 2010, le SIS est intervenu 9311 fois. Comme l'année dernière, les actions les plus fréquentes sont celles faisant intervenir les ambulances, qui représentent 33.2% des sorties. Ensuite, viennent les alarmes automatiques à 12.3%. Les sauvetages et les incendies constituent respectivement 7.3% et 7.6% des interventions.

Toujours en 2010, le SIS s'est déplacé 29 fois à Bellevue, selon les indications du tableau suivant :

Interventions S.I.S. 2010 Répartition par commune	
Alarmes automatiques	11
Animaux	3
Ascenseurs	0
Déblaiements	2
Divers	0
Explosions	0
Fumées	1
Incendies	2
Inondations	1
Matières dangereuses	0
Odeurs	2
Prévention	3
Sauvetages	1
Technique	0
Total sans les ambulances	26
Ambulances	3
Total des interventions	29



LES TICOQUINS 15 ANS DEJA !

Tu as fréquenté la garderie ?
Tu as collaboré avec l'Association ?



Alors viens nous rejoindre le samedi 17 septembre 2011 de 10h00 à 13h00 pour fêter l'événement et inaugurer les nouveaux locaux.

Le comité.

LE FOYER LIVADA FÊTE SES 20 ANS

En effet, voilà déjà 20 ans que le Foyer Livada a ouvert ses portes à Versoix.

Le canton de Genève compte 7 Foyers de ce type, le nôtre accueille les personnes âgées de Bellevue, Genthod, Céligny, Collex-Bossy, Grand-Saconnex, Meyrin, Pregny-Chambésy, Vernier et Versoix.

Mais qu'est-ce qu'un Foyer de jour ?

C'est un lieu de vie sécurisant et chaleureux qui accueille quotidiennement entre 12 et 15 personnes en âge AVS.

Ces personnes sont prises en charge par une équipe de professionnels des secteurs de la santé et du social. Elles organisent à leur attention des activités de groupe, des sorties, des repas, un accueil individualisé et travaillent en étroite collaboration avec les intéressés et leur famille, le médecin traitant, les services sociaux et les soins à domicile.

Le but recherché est de contribuer au maintien à domicile, retarder l'entrée en EMS, surmonter une période difficile de la vie sur le plan affectif ou de la santé, rompre l'isolement, développer l'autonomie et le mieux-être de chacun et soulager l'entourage.

Chaque client fréquentant le Foyer de jour 1 à 2 fois par semaine est pris en charge vers 9 heures le matin et reconduit à son domicile vers 16 heures.

Animations, petit-déjeuner, repas de midi et goûter sont compris dans le prix de la journée qui s'élève à Frs 45.—plus Frs 3.—pour le transport (les bénéficiaires des prestations complémentaires peuvent obtenir un remboursement partiel de ces frais).

L'objectif d'un Foyer de jour est la prise en charge GLOBALE de la personne.

Livada est empreint de convivialité et de chaleur humaine. La personne âgée s'y sent attendue, prise en considération selon ses goûts et son vécu.

Actuellement, beaucoup sont fragiles physiquement et psychologiquement, certaines souffrent d'isolement. Le Foyer de jour est un lieu rassurant, de socialisation et de partage où elles osent confier leurs préoccupations.

L'équipe pluridisciplinaire composée de personnes compétentes, chaleureuses et imaginatives effectue un magnifique travail pour la plus grande fierté de la soussignée.

Du 12 au 16 septembre prochain seront organisées des portes ouvertes et diverses manifestations.

Nous ne manquerons pas de vous en communiquer le programme détaillé prochainement.

Foyer de jour Livada
10, route de Sauvigny
1290 Versoix
Tél. 022 775 20 54

*Micheline PERNET
Présidente*



Février 2011

Communiqué de Presse

Déménagement du centre de maintien à domicile Pâquis et de son antenne

Le centre de maintien à domicile des Pâquis a emménagé dans ses nouveaux locaux, au centre du quartier des Pâquis à la rue de Lausanne 45-47a, au plus proche de la population genevoise. Il dessert, grâce à ses différentes antennes, une partie de la rive gauche du canton et englobe les communes et quartiers suivants : Versoix, Grand-Saconnex, Meyrin et la campagne genevoise attenante, Servette/Petit-Saconnex, les Grottes et enfin les Pâquis.

Le Centre a, entre autres, pour mission d'accueillir le public et de donner des informations tant sur les prestations dispensées par la fondation, que sur le réseau de soins et de maintien à domicile. L'accueil du public est assuré du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Dans chaque commune/quartier de la zone, les collaborateurs de ses antennes dispensent des prestations d'aide, de soins et d'accompagnement social permettant de favoriser le maintien à domicile des personnes et de préserver leur autonomie. Ces prestations se font toujours en collaboration avec le médecin traitant, la famille et les proches.

Dans un souci de proximité et d'efficacité au sein du quartier des Pâquis, l'antenne de maintien à domicile des Pâquis a également déménagé dans des nouveaux locaux à la rue de Lausanne 45-47.

Au sein de toutes ses antennes, les enfants ont aussi leur place avec une consultation parents-enfants qui se déroule tous les mardis après-midi de 14h à 16h, sans prise de rendez-vous au préalable. Cet espace est un lieu de conseils, d'informations, de soutien et également un lieu de rencontre avec d'autres parents du quartier.

Les nouvelles coordonnées du Centre sont les suivantes :

Centre de maintien à domicile Pâquis
45-47a rue de Lausanne
1201 Genève
Tél. 022 420 20 12
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Consultation parents-enfants de Bellevue : 5 chemin de Versoix-la-Ville, Versoix.

Pour tout complément d'information :

Fondation des services d'aide et de soins à domicile – service communication – 022 420 20 90
fsasd@fsasd.ch / www.fsasd.ch

avec le soutien de



FSASD - direction générale
avenue Cardinal-Mermillod 36
case postale 1731
1227 Carouge



**FETE DU 1ER AOUT
ESSAIS DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUES**

Cette année, lors de la fête nationale organisée à Bellevue, la commune, par le biais de l'Association Transport et Environnement (ATE), vous proposera d'essayer gratuitement un vélo électrique durant quelques minutes. De 18h30 à 20h30 ce jour-là, un stand sera monté sur le terrain de basket. Des professionnels seront présents et pourront répondre à vos questions. La commune souhaite que vous preniez beaucoup de plaisir à découvrir cette nouvelle façon de vous déplacer et vous invite à consulter le site de l'ATE : www.ate.ch pour de plus amples renseignements.



À VOTRE DEMANDE, LA LEVEE DU PAPIER EST DEVENUE BIMENSUELLE !

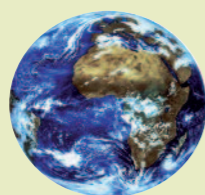
Suite au résultat de l'enquête de satisfaction qui vous a été soumise à propos du tri sélectif de proximité, un tous-ménages vous a été adressé mi-avril vous informant des nouvelles dispositions prises par la commune en matière de ramassage du papier.



Depuis le 13 mai, le papier et le carton sont levés deux fois par mois, le second et le quatrième vendredi de chaque mois. En plus des points de collecte que vous aviez l'habitude d'utiliser, la commune a mis à votre disposition des tournées au porte-à-porte.

Pour ceci, il vous faut déposer votre papier dans un contenant personnel (ou de copropriété) aux mêmes emplacements que pour les ordures ménagères, au plus tôt le soir précédant la collecte.

Le calendrier des levées se trouve sur le site internet de la mairie www.mairie-bellevue.ch, en cliquant sous « informations utiles », puis « déchets » et en affichant le document intitulé « levée des déchets sur la commune ».



UN GESTE POUR NOTRE PLANÈTE

Bien faire bouillir pour économiser de l'énergie !

Faire bouillir de l'eau dans une casserole, c'est une action que nous entreprenons plusieurs fois par semaine, si ce n'est quotidiennement. Et bien, savez-vous que maintenir 1.5 litre d'eau à ébullition demande près de quatre fois moins d'énergie avec un couvercle ? Que l'utilisation d'une casserole isolée par une double paroi, bien que plus chère à l'achat, permet d'économiser près de la moitié de l'énergie que consomme une casserole « normale » ou encore qu'en ayant une casserole ou une poêle avec le fond parfaitement plat, l'on gaspille bien moins d'énergie ? Sur le plan des économies d'énergie, les bonnes pratiques de cuisson ont plus d'importance que le type de cuisinière !

Source: www.energie-environnement.ch



**LES JARDINS GENEVOIS S'ENGAGENT POUR LA BIODIVERSITÉ
– LA CHARTE DES JARDINS**

Morceaux choisis du site www.charte-des-jardins.ch sur lequel vous pourrez télécharger la Charte des Jardins si en devenir signataire vous séduit.



Qu'est-ce que la Charte des Jardins ?

La Charte des Jardins est un document qui explique dix bonnes pratiques à adopter pour favoriser la nature dans un jardin. Ce n'est pas une liste d'exigences à remplir pour obtenir un label qui sera contrôlé, ni un document juridique: en la signant, on s'engage moralement à en suivre les principes. Cet engagement se signale par l'emblème de la charte exposé à la vue de tous.

La Charte des Jardins peut s'appliquer à n'importe quel terrain, petit ou grand, anciennement ou nouvellement planté.

Pourquoi une Charte des Jardins ?

Les lieux favorables à la recherche de nourriture et à la reproduction de la petite faune, hérissons, écureuils, oiseaux ou papillons, tendent à se raréfier, notamment parce que les coins de nature situés entre les zones habitées et les zones cultivées régressent sous la pression de l'urbanisation. De plus, les grandes propriétés se morcellent pour donner des parcelles plus petites et plus cloisonnées. Parallèlement à la diminution de la taille des parcelles se produit une augmentation de leur aménagement: gazon entretenu jusqu'aux limites de propriété; haies exotiques choisies uniquement pour leur capacité à cacher les voisins; arbres trop parfaitement taillés qui n'offrent pas d'abris; éclairage nocturne aux quatre coins du terrain;... Dans ces conditions, les oiseaux et autres visiteurs des jardins ne trouvent plus d'endroits où se cacher, ni de matériaux pour construire leur nid, ni d'insectes, ni de petits fruits, ni même le repos nocturne.

Pour un complément d'information, vous pouvez consulter le numéro n°92 de mars 2011 du magazine Pic-Vert disponible sur internet à l'adresse www.pic-vert.ch/journal, lequel consacre un article aux jardins genevois qui s'engagent pour la biodiversité.

SIG – RESEAU D'ECLAIRAGE DE LA COMMUNE

Nous vous présentons ci-dessous deux tableaux indiquant l'évolution du nombre de luminaires et de la consommation d'énergie absorbée sur la commune. Comme vous pouvez le constater, le nombre de luminaires sur le territoire est plus ou moins le même depuis 2009. La consommation d'énergie, quant à elle, a considérablement diminué entre 2006 et 2007, suite à une campagne menée par la commune pour un assainissement de son éclairage, puis s'est stabilisée ces dernières années.

